

COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DU NORD

Assemblée Générale du samedi 11 février 2017

Présents : Arnaud Descamps (CD, Grande-Synthe), Christian Perdu (CD), Christophe Ostrowski (CD, Haubourdin Beaupré), Pierre Secq (CD, Tourcoing), Francine Brassart (CD, Marcq en Baroeul), Virginie Héquette (CD, Coudekerque), Guy Costeux (Faches), Jean-Pierre Brassart (CD), Laurence Ledru (Valenciennes), Gérard Blot (CD), Yves Verhaeghe (CD, Mouvaux), Adrien Laurent (L.U.C), Fabien Lemaire (CD, Wattrelos), Patrick Deliege (Armentières), Isabelle Marquilly (CD), Xavier Duquesnoy (CD, Roubaix), Thibault Genie (Lille Vauban) Jean Cosleou, (CD, Président du CDOS)

Excusés : Luck Martin-Bouyer (président de ligue, Cadets du Houtland), Maryvonne Deschamps (CD), Marianne Perdu (CD)

ordre du jour :

- rapport moral du Président
- bilan financier du Trésorier
- interventions des personnalités

La secrétaire fait le point des émargements des clubs, 12 clubs sur les 20 adhérents sont représentés, le quorum est donc atteint. Deux autres clubs arrivent après l'annonce soit 14 clubs présents ou représentés.

Le président Arnaud Descamps présente les excuses des personnalités absentes : Isabelle Lamour (présidente de la Fédération française d'escrime), Luck Martin-Bouyer, président de la ligue d'escrime Nord- Pas de Calais, Annick Portes (directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord),

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le président Arnaud Descamps fait le rapport moral :

« Tout comme le 10 décembre lors de l'assemblée générale élective au cours de laquelle vous m'avez témoigné votre confiance, je suis aujourd'hui encore fier et ému de m'adresser à vous. Fier, car je l'affirme de nouveau, je fais partie de ceux qui sont convaincus que les comités départementaux ont un rôle prépondérant à jouer dans le développement et la promotion de la discipline qu'ils représentent. Ému, car je ne pensais pas, il y a une douzaine d'années lorsque je me suis engagé en tant que bénévole au sein de l'OGS escrime, que j'assurerais un jour la fonction de président du comité départemental. En deux mois, j'ai eu l'occasion de constater que Christian et son bureau mettaient tout en œuvre pour remplir au mieux leur mission et qu'ils bénéficiaient de la confiance de leurs partenaires institutionnels : CD59, DDCS, CDOS. J'en veux pour preuve les actions menées en partenariat avec ces instances, et qui cette année encore seront déclinées : escrime en milieu rural, classes olympiques... Il faut dire que le comité départemental a, en la personne de Lucas, un représentant dont le professionnalisme et l'efficacité ne sont plus à démontrer. Il me semblait légitime qu'il revenait à Christian de décliner le bilan de cette année écoulée, ne l'ayant remplacé que depuis mi-décembre, mais il en a décidé autrement. Je passerai donc en revue les actions mises en œuvre en laissant à Lucas le soin d'en détailler certaines.

Elles ont principalement consisté en :

- l'accompagnement des jeunes par le biais des rencontres débutants et éveil-escrime, la possibilité de participer au festi-escrime d'Ohlain, et aussi l'attribution d'équipements électriques pour les M9
- des actions de formation en faveur des jeunes arbitres et une journée à destination des professeurs d'EPS qui a eu lieu dans les locaux du club de Beaupré ainsi que la participation financière octroyée aux stagiaires de l'ERFEC
- l'accompagnement des clubs avec les rencontres loisir, l'aide à la licenciation des dirigeantes, et des jeunes féminines ainsi que sur l'accroissement des licenciés
- les actions sur les territoires et en particulier dans les communes de moins de 5000 habitants dans la quasi-totalité des arrondissements où un éducateur propose des initiations à l'escrime, également la participation aux classes olympiques
- le développement des pratiques de découverte par l'incitation à mutualiser les pratiques non compétitives en permettant aux licenciés de bénéficier de ces actions au sein d'autres clubs que leur club d'appartenance
- la communication avec l'achat d'un podium pour les équipes qui fournira un support visuel au Codep et à ses partenaires

Je l'ai indiqué lors de l'AG élective, je n'ai pas l'intention de remettre en cause les orientations mises en œuvre par mes prédécesseurs. Cependant, je souhaite développer certains axes et je veillerai à ce que les actions portées par

le comité départemental puissent bénéficier au plus grand nombre. Je souhaite que nous franchissions le cap des 2000 licenciés, chers à Christian et que nous voyions s'accroître le nombre de féminines. Il me semble nécessaire d'améliorer la communication, une page facebook verra d'ailleurs prochainement le jour. De même, il est indispensable que le comité travaille en bonne intelligence avec la ligue, ou ne devrais-je pas plutôt dire la future instance régionale. Je regrette d'ailleurs l'absence d'Isabelle Lamour et de Luck Martin-Bouyer qui auraient pu répondre à nos interrogations.

Enfin, il faut que nous parvenions à convaincre les dirigeants et enseignants de nos clubs du Nord de la qualité des actions proposées par le comité, afin que nos rencontres jeunes et loisir retrouvent leur raison d'être.

Je terminerai en félicitant Christian qui a rejoint Jean Cosléou au CDOS et en le remerciant, ainsi que Francine, Christophe et Pierre pour le travail accompli jusqu'à présent, sans oublier Yves qui reste notre représentant au sein de la commission des usagers de la maison départementale des sports.

Je vous remercie de votre attention. »

Intervention de Lucas Abdellah, agent du comité départemental

Lucas énumère les différentes actions auxquelles il participe pour le comité départemental. Il effectue :

- des prestations dans les clubs pour 12 séances hebdomadaires allant de l'éveil escrime à la pratique loisir à l'épée.
- des cycles Nap dans différentes écoles de Lomme, Linselles, Haubourdin
- des séances en adapté à Ronchin
- une participation aux classes olympiques (14 classes en 2016, 12 en 2017)
- des actions en escrime rurale (149 séances en 2016, pour les vacances de février 33 sont déjà programmées).

Il indique que les dates des rencontres départementales de la saison sont sur le site du comité et qu'un prochain accompagnement « blason vert » est prévu à Armentières le 11 mars. Concernant la communication Lucas précise que le comité a participé au vital-sport à Villeneuve d'Ascq. Il ajoute que le site internet du comité est régulièrement mis à jour et qu'une page facebook verra prochainement le jour. Un livret du jeune escrimeur a été mis en place et est distribué lors des différents cycles dans les écoles avec distribution de diplômes et médailles.

VOTE le rapport moral est accepté à l'unanimité des présents

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Le trésorier, Christophe Ostrowski, présente le rapport financier.
Le compte de résultat est joint en annexe

Il comporte un graphique dont chaque poste représente pour les dépenses : frais de personnel 23650€, aide aux clubs 15966 €, achat de matériels 15170 €, frais de fonctionnement 11055 €, actions de développement 7785 €, stages et formations 5090 €, pour les recettes subventions 51645 €, ressources propres 26984 €

le deuxième graphique montre que **pour 1 € versé par les Clubs adhérents le CD 59 a investi en 2016 :**

• 17 € en Actions de Développement (15 € en 2015) • 9 € d'aides au Clubs (7 € en 2015) • 8 € en Matériel (7 € en 2015) • 3 € de Stages et Formations (4 € en 2015) **Soit un investissement global de 37 € (33 € en 2015).**

Sans subvention, le salaire de l'agent du comité montre un déficit de 5000 euros en 2016, mais il ne faut pas oublier que celui-ci a été en formation DEJEPS durant plusieurs semaines pendant le premier semestre 2016 et que celle-ci a été prise en charge par le comité.

VOTE : le rapport est accepté à l'unanimité des présents

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Jean Cosléou, président du CDOS, seule personnalité présente prend la parole. Il renouvelle les excuses de Madame Portes, absente pour raison de santé. Il remercie le comité pour son invitation et félicite Arnaud Descamps pour son élection à la présidence du comité départemental mais aussi pour l'obtention de la médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif obtenue grâce à la demande de sa municipalité. Il félicite également Christian Perdu pour son élection au CDOS et indique qu'il ne sait pas encore à quelle commission il participera, le CDOS ayant une vingtaine de commissions au service de tous les sports. Il remercie le comité départemental pour son investissement dans les différentes actions, en ce moment classes olympiques et peut-être bientôt, dans ce qui remplacera les jeux en nORd. Il incite les clubs à demander à leurs adhérents de montrer leur attachement à la candidature de Paris pour les JO.

Il fait une remarque sur la présentation du budget, et précise que c'est le Conseil Départemental du Nord qui paye le loyer de la Maison des sports, la participation demandée à chacun des comités correspondant à une prise en charge des frais de fonctionnement. L'esprit de la maison est plutôt la mutualisation, il note qu'en 2016, plus de 700 réunions s'y sont tenues.

Il invite le comité à participer au dispositif « sport au féminin », puisque des actions sont déjà menées en ce sens. Il ajoute que le CDOS attribue des coupons sport pouvant s'ajouter aux aides octroyées par le CODEP.

Il est convaincu, lui aussi, que le niveau départemental joue un rôle important par rapport aux grandes régions et qu'il est le territoire idéal pour promouvoir et développer la pratique sportive. Il évoque également l'idée que les clubs puissent avoir des antennes pour se développer et couvrir le territoire afin que chacun accède à la pratique sportive. L'expérience initiée par les cadets du Houtland a donné lieu à une autre tentative sur le Valenciennois.

Pour ce qui concerne le CNDS 2017, dans les grandes lignes il reste identique à la campagne de 2016. L'axe emploi n'est plus défini en fonction d'un budget global mais par rapport à un nombre d'emplois, pour le Nord : 130, à l'origine 140, mais les demandes sont insuffisantes par rapport à l'objectif.

Parfois il s'avère que les clubs n'ont pas les ressources suffisantes pour soutenir un emploi à temps plein. Depuis l'an dernier, il est proposé une extension de deux ans, à raison de 2000 euros par an du plan sport emploi et un changement dans la répartition des aides.

Jean Cosléou informe l'assistance que la formation des dirigeants et des bénévoles devient du domaine exclusif des CDOS.

Toutes les demandes CNDS seront dématérialisées en 2017 et la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 7 avril.

Dans la rubrique du sport santé, le décret concernant le sport sur ordonnance est sorti, la prise en charge dépendra du degré d'autonomie des bénéficiaires du dispositif. Des précisions seront apportées ultérieurement. Clubs, médecins et collectivités n'ont pas nécessairement la même compréhension de ce que les clubs peuvent proposer. Les clubs ne se verront pas décerner un label mais une reconnaissance, c'est aux fédérations qu'il reviendra d'assurer la formation des intervenants. Le CDOS organisera des réunions de travail entre les différentes entités (médecins, assurance maladie, représentants du monde sportif...) pour que chacun exprime ses problématiques.

QUESTIONS DIVERSES

Gérard Blot précise qu'il a passé la main à Laurence Ledru en tant que président, mais il aimerait poser une question. Quand il était au comité de la ligue, il avait compris que les comités devaient disparaître. Arnaud Descamps précise qu'il est prévu le maintien d'un échelon intermédiaire entre les clubs et le futur comité régional. Il avait été envisagé dans un premier temps le maintien des comités départementaux mais le fait qu'ils n'existent pas dans la totalité des ligues a amené la fédération à revoir la future organisation. Il déplore l'absence de la présidente de la FFE et du président de ligue qui auraient pu apporter plus de précisions.

Jean Cosléou mentionne que la volonté était plutôt de regrouper par masse en fonction du nombre de licenciés. La loi impose qu'il n'y ait qu'un échelon entre les ligues régionales et les clubs.

Christian Perdu rappelle la date du 1 décembre où tous les comités des Hauts de France doivent être constitués.

Il remet aux clubs présents le document constituant son manifeste des 13 bonnes raisons d'Identifier, Mutualiser,

Communiquer l'escrimenORD"

Yves Verhaeghe s'interroge sur le fait qu'il n'existe pas la même logique ni la même pyramide pour toutes les instances sportives, en effet, au niveau du CNOSF, les CDOS sont conservés au même titre que les CROS.

Jean Cosléou reprend l'historique du comité escrime, le comité est pour l'instant un organe déconcentré de la fédération, si le comité est ce qu'il est, c'est qu'il s'est approprié les terrains non couverts par les ligues.

Yves Verhaeghe rappelle aussi la question budgétaire qui a poussé à la création du comité, en tant que « collecteur de fonds » et fait le constat qu'à l'heure actuelle les budgets sont considérablement réduits.

La réunion se termine par le pot de l'amitié

Le Président
du CODEP Escrime
Arnaud Descamps